



Vers des « pratiques sociales novatrices » en matière d'intégration professionnelle des immigrants

par Caroline Mongrain, comité de rédaction et Hélène Brassard, Institut de recherche sur l'insertion professionnelle des immigrants (IRIPI)

— En mai dernier, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ont reconnu trois Centres collégiaux de transfert et de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN), soit le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), le Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) et l'Institut de recherche sur l'insertion professionnelle des immigrants (IRIPI). Le réseau des CCTT compte donc maintenant 41 centres. Le présent article vise à présenter l'IRIPI, un centre qui est affilié au Collège de Maisonneuve de Montréal. Son domaine d'expertise est l'intégration au marché du travail des personnes immigrantes.

La raison d'être de l'IRIPI

Plusieurs études montrent que l'économie et la société québécoises auront grand besoin de l'apport des immigrants au cours des prochaines années. La proportion des personnes de 15 à 64 ans, qui représentent la population active, commencera à diminuer dès 2013 et on prévoit que d'ici 2025, plus de 40 % des travailleurs seront à la retraite. C'est pourquoi le Québec a fait le choix de miser sur l'immigration pour assurer la relance économique et contribuer au rajeunissement de la population.

La mise en place des politiques et mesures pour augmenter l'immigration afin de combler la pénurie d'effectifs passe par l'accent mis sur l'immigration économique (7 sur 10 des candidats sélectionnés dans les 6 premiers mois de 2009) et la recherche de candidats qualifiés (40,9 % des immigrants actifs admis en 2008 ont 17 années et plus de scolarité). Or, l'intégration socio-économique des immigrants dépend d'abord de leur intégration au marché du travail. Des recherches montrent toutefois que l'intégration professionnelle des immigrants se heurte à plusieurs obstacles persistants, dont :

- ▶ une maîtrise insuffisante du français ou de l'anglais;
- ▶ la non-reconnaissance des diplômes étrangers;
- ▶ le manque d'expérience de travail au Québec ou au Canada;
- ▶ les pratiques en gestion des ressources humaines des milieux de travail qui ne sont que peu ou pas adaptées à la diversité de la main d'œuvre;
- ▶ la discrimination et le racisme.

Il est donc nécessaire de mettre en place des solutions innovantes et appropriées afin de permettre une intégration pleine et entière des immigrants à la société québécoise et de relever les défis à venir en matière économique et démographique.

La nature de l'IRIPI

L'expertise de l'IRIPI permettra de répondre directement aux besoins des différents acteurs interpellés par l'intégration professionnelle des immigrants (cégeps, organismes communautaires, entreprises, organismes publics ou parapublics et ordres professionnels) en développant trois axes de recherche appliquée et d'intervention : la recherche et l'identification des pratiques gagnantes en matière de gestion de la diversité culturelle dans différents milieux de travail, l'analyse et la promotion des pratiques pédagogiques favorisant la réussite et l'intégration scolaire, ainsi que l'étude et la mise au jour des facteurs favorisant l'intégration en milieu de stage.

Ayant comme ambition de répondre concrètement aux attentes des entreprises et des organismes, l'Institut travaille sur les besoins et les enjeux identifiés par les acteurs afin de répondre à la problématique identifiée, et ce, à partir d'outils de la recherche en science sociale. Il s'agit de construire des dispositifs intégrant une véritable collaboration entre acteurs et chercheurs, visant ainsi la mise en place de « pratiques sociales novatrices » adaptées au milieu.

Les résultats attendus

La recherche, le développement et surtout la mise en œuvre de pratiques novatrices en matière d'intégration professionnelle des immigrants profiteront à de nombreux acteurs particuliers ainsi qu'à toute la société québécoise. De manière générale, la participation pleine et entière des immigrants à leur société d'accueil favorise l'enrichissement de celle-ci et le maintien de la cohésion sociale. À l'inverse, selon plusieurs études, la non-reconnaissance et par conséquent la sous-utilisation des compétences des immigrants entraînent des pertes financières substantielles pour l'ensemble de l'économie.

Pour les entreprises, les résultats attendus sont essentiellement de l'ordre de l'accroissement de la compétitivité : réponse à une pénurie de personnel qualifié, optimisation des modes de gestion dans un contexte de diversité croissante, capacité accrue à s'implanter au sein de marchés étrangers, etc. Plus globalement, la recherche de solutions innovantes en matière d'intégration professionnelle des immigrants constitue un apport pour l'ensemble des milieux de travail. La démarche de l'IRIPI permet également d'accompagner les groupes communautaires œuvrant auprès des immigrants dans la recherche de réponses innovantes aux diverses difficultés rencontrées par ces derniers. Enfin, l'IRIPI intervient auprès des institutions de formation en vue d'adapter les pratiques pédagogiques à la diversité croissante des étudiants et, le cas échéant, d'accompagner ces derniers en suscitant des pratiques novatrices favorisant leur intégration en milieu de stage. **DS**